

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

15 décembre 2020

La fourniture de données extra-financières : cartographie des acteurs, produits et services


Le développement de la finance durable, conjugué à l'accroissement des dispositions réglementaires en matière de *reporting* extra-financier et de transparence, a contribué au cours de la dernière décennie à une forte augmentation de la demande de données extra-financières. Celle-ci s'est traduite par d'importantes évolutions dans le domaine de la fourniture de données et de services extra-financiers.

Cette étude rend compte de ces évolutions et dresse une cartographie détaillée croisant les acteurs du secteur et les services qu'ils proposent. Elle s'appuie sur l'analyse d'un échantillon constitué de 25 sociétés, considérées comme opérant en Europe, du fait de leur propre domiciliation, de celle de leurs clients ou des entités sur lesquelles porte leur offre de services.

L'étude accompagne le papier de position publié par l'AMF et l'autorité néerlandaise des marchés financiers (Autoriteit Financiële Markten, AFM), appelant à un encadrement européen des fournisseurs de données et services ESG.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS
COMMUNIQUÉ COMMISSION
SANCTIONS

SANCTIONS & TRANSACTIONS

06 novembre 2025

La Commission des sanctions de l'AMF sanctionne un conseiller en investissements financiers et ses deux dirigeants pour un montant total de 2,5 millions d'euros



ACTUALITÉ

INFO PÉRIODIQUE &
PERMANENTE

24 octobre 2025

Reporting de durabilité des entreprises : l'AMF attire l'attention des sociétés cotées sur les recommandations 2025 de l'ESMA



COMMUNIQUÉ AMF

SUPERVISION

15 octobre 2025

L'Autorité des marchés financiers publie les enseignements de ses contrôles thématiques sur la gouvernance et le rôle des dirigeants des sociétés de gestion de portefeuille



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02